

CR de la réunion sur l'entretien partagé des chemins sur Valbonnais

1 Etaient présents

Commune de Valbonnais : Denis Macé (maire), André Blanc-Marquis (1^{er} adjoint), Didier Joannais (Adjoint aux travaux), Gilbert Maugiron (Conseiller) et Patrick Darne (conseiller)

Communauté de Communes de la Matheysine : Sébastien Rayot (Technicien responsable PDIPR)

ACCA de Valbonnais : Jean-Marc Del Medico (président)

Paysages et Patrimoine de Valbonnais : Benoit Bodin (président)

Triathlon de Valbonnais : Patrick Froussart (responsable du parcours)

2 Objet de la réunion

- Répertoire tous les chemins à entretenir
- Préciser qui les entretient.

3 Les chemins du PDIPR labélisés et deux parcours VTT

Ils sont entretenus par la CCM (avec une partie subventionnée par le département).

La procédure d'entretien va changer puisque les lots ne seront pas rémunérés au forfait mais à la carte par un marché à bons de commande :

- Première vague : les entretiens obligatoires seront faits des sentiers où l'herbe est présente ou avec des haies denses, ...
- Deuxième vague entretien à la demande des communes.

La commune de Valbonnais a souligné l'entretien non réalisé du chemin de la Sauzerie jusqu'au Pont du Prêtre. Cela serait dû au prestataire choisi qui, non équipé mécaniquement (épareuse), n'aurait (bien) entretenu que les sentiers. Sébastien Rayot souhaite que l'on précise bien les chemins à entretenir mécaniquement (avec épareuse) pour préciser le cahier des charges afin de bâtir convenablement les bons de commande.

Cela a été fait lors de la réunion et reproduit sur les 2 documents joints :

- "ListeCheminsV2" : c'est écrit en rouge et en clair "avec épareuse"
- "PlanDeTousLesCheminV2" : une ligne rouge est inscrite à l'intérieure du tracé.

4 Les chemins le long des canaux

Ils sont entretenus par les ASA : ASA de la Malsanne pour le canal des Moines et l'ASA du Beaumont pour le canal du Beaumont

5 Les autres chemins

L'entretien est à la charge de la commune. La réunion a permis d'y associer 3 associations (ACCA, PPV et les bénévoles du Triathlon) sous la base du volontariat et sous convention (à venir) permettant la valorisation du travail exécuté (entretien une fois dans l'année et avant la saison d'été des chemins choisis)

Ces autres chemins sont classés ainsi :

- > Chemins PDIPR non labélisés mais toujours balisés et présents sur les carto-guides
- > Chemins du Triathlon (hors PDIPR)
- > Chemins de village (hors PDIPR)
- > Chemins en montagnes (hors PDIPR)

On peut saluer la participation active des 3 associations dont le volontariat va permettre de ne pas abandonner une bonne partie des chemins de Valbonnais. Seul le chemin de la Perdrix et le chemin d'accès au canal du Beaumont côté Pont du Prêtre ne seront pas entretenus en 2019.

6 Précisions

Sur le fichier joint "ListeCheminsV2" on trouve :

- > 1^{er} colonne le n° du chemin – cela permet de le retrouver sur le plan
- > 2^{ème} colonne : nom du chemin
- > 3^{ème} colonne : type de chemins – la couleur est celle aussi des chemins sur le plan
- > 4^{ème} colonne : qui entretient avec la précision en rouge "épareuse" si elle est nécessaire